

# Astuce d'or 2007

## Dossier de participation (participation gratuite)

**A retourner avant le 30 novembre 2007** à : Salon des ETA - BP 66 - 71 202 LE CREUSOT Cedex  
tél : 03 85 73 05 73 - fax : 03 85 80 10 82 - mail : fb@saloneta.com ou info@saloneta.com

### VOS COORDONNÉES

Raison sociale : \_\_\_\_\_  
Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_  
Portable : \_\_\_\_\_ E-Mail : \_\_\_\_\_  
Personne à contacter pour des éléments complémentaires : \_\_\_\_\_

### VOTRE ASTUCE

Nom du produit, service ou équipement : \_\_\_\_\_  
Date de première utilisation : \_\_\_\_\_  
Description avec les caractéristiques d'ingéniosité : \_\_\_\_\_  
Principe de fonctionnement : \_\_\_\_\_  
Intérêt (technique, économique, social, environnemental...) : \_\_\_\_\_

Je joins à cette demande de candidature des photographies couleur (papier, CD ROM, fichier informatique), et les documents techniques s'ils existent (brevets, autorisation de mise sur le marché, compte rendu d'essais, analyses, plans, etc).

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et en accepte les conditions.

Je m'engage à respecter les décisions prises par le jury.

Date :        /        / 2007

Nom du signataire :

# Astuce d'or 2007

## Règlement de participation au concours **Astuce d'or 2007**

### article 1

La société ETA Events organise, à l'occasion du Salon des ETA (5 et 6 décembre 2007 - Parc des Expositions du Mans) le concours **Astuce d'or**, en partenariat avec l'ARETAR Normandie, la Fédération EDT des Pays de Loire, Réussir Agri 72, et l'Agriculteur Normand.

### article 2

Ce concours est ouvert uniquement aux ETA de la région Basse-Normandie et aux ETA du département de la Sarthe. La participation est gratuite. Les ETA qui souhaitent concourir, peuvent présenter un ou plusieurs produits, services ou équipements.

### article 3

Le jury décernera une **Astuce d'or** pour chaque département de la région Basse-Normandie, et une **Astuce d'or** pour le département de la Sarthe. Des mentions spéciales pourront éventuellement être décernées.

### article 4

Le produit, service ou équipement présenté par l'ETA devra répondre aux critères suivants :

- respecter les normes fixées par la réglementation dans les domaines de l'agriculture, des travaux publics, de la forêt, notamment concernant la sécurité et l'environnement
- présenter un intérêt technique, économique et/ou environnemental dans le cadre du métier de l'ETA
- améliorer la qualité et/ou le coût de sa prestation auprès de ses clients

### article 5

**Pour participer**, l'ETA devra nous retourner son dossier de participation **avant le 30 novembre 2007** avec les éléments sollicités dans le formulaire de participation (photos, brevets, analyses, plan...).

Le dossier est à retourner à : Salon des ETA - 36 boulevard HP Schneider - BP 66 - 71202 LE CREUSOT Cedex.

### article 6

Le jury chargé d'examiner les dossiers est composé de représentants de la Fédération des EDT et de la presse. Les décisions du jury sont sans appel. Le jury n'est pas tenu d'exposer les motifs détaillés de ses choix. Les membres du jury sont tenus à la stricte confidentialité sur le contenu des dossiers examinés.

### article 7

Les ETA, qui feront l'objet d'une distinction, pourront l'utiliser dans leur propre communication. Ils s'engagent à bien préciser l'année (**Astuce d'or 2007**), le département et bien entendu le produit, service ou équipement concerné. Il s'engage également à respecter la charte graphique du logo du concours. Celui-ci peut leur être transmis sur simple demande.

### article 8

Le concours fait l'objet d'une campagne de publicité dans les magazines associés. De même, chaque **Astuce d'or** fera l'objet d'un reportage dans le magazine ou journal du département concerné.

### article 9

Les **Astuces d'Or 2007** seront remises lors du Salon des ETA 2007, le mercredi 5 décembre 2007 à 19h30 au Parc des Expositions du Mans